



**DEMANDE D'AGRÉMENT PRÉFECTORAL RELATIF À L'ACQUISITION, LA DÉTENTION ET
L'UTILISATION DE CERTAINS ARTIFICES DE DIVERTISSEMENTS DE CATÉGORIE 4 ET D'ARTICLES
PYROTECHNIQUES DESTINÉS AU THÉÂTRE DE CATÉGORIE T2**

Ce formulaire vous permet de demander la délivrance d'un agrément préfectoral relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation de certains artifices de divertissement destinés à être lancés par un mortier, en application de l'article 5 du décret N° 2010-580 du 31 mai 2010 relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site Internet de la Préfecture :

www.gironde.gouv.fr

Dans la rubrique : Démarches/Réglementation et sécurité/Réglementation relative aux artificiers

1) Identité du Candidat		
<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Mademoiselle	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom de naissance :		
Nom d'épouse :		
Prénom :		
Date de naissance :	Lieu :	
Adresse personnelle :		
Code postal :	Ville :	
Téléphone :	Téléphone portable	
Adresse mail :		

2) Nature de la demande :		
<input type="checkbox"/> Acquisition	<input type="checkbox"/> Détention	<input type="checkbox"/> Utilisation

3) Pièces à fournir :
– Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité ; – Un justificatif de domicile (quittance d'électricité, de téléphone... etc).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus,

Fait à :

Le :

Signature du demandeur